

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- L'validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

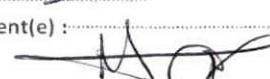
MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (TG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-446479

CA

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Matricule : 6462	16229	Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : LABAAQUI Itoussaini D. N.		
Date de naissance : 07/08/66		
Adresse : 3 lot Kalam		
Tél. : 0661335007		Total des frais engagés : 2537,60 Dhs
Cadre réservé au Médecin		
Dr. BENGHALEM A. PROFESSEUR AGREGÉ OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE 58, Bd. Hassan II - Casablanca 20000		
Cachet du médecin :		
Date de consultation : 23 DEC 2019		
Nom et prénom du malade : Younès Laraki Itoussaini		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie : Affection ORL		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 10 JAN 2020		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.		
Fait à : Casablanca		
Signature de l'adhérent(e) : 		
Le : 29/12/19		

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-446479

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
 Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
 Nom de l'adhérent(e) :
 Total des frais engagés :
 Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 DEC 2019	C3	400	INP : 091022103 Dr. BENGHALEM A. PROFESSEUR AGREGÉ OTO-RHINO LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILO-FACIALE 58, Bd Rachid El Fassi de la Fraternité DE BENGHALEM A. PROFESSEUR AGREGÉ OTO-RHINO LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILO-FACIALE 58, Bd Rachid El Fassi de la Fraternité	
24 DEC 2019	C3	2415,40	Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture 24/12/19 2415,40	

ANALYSES - RADIOPHGRAPHS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
52, Bd Rachid El Fassi de la Fraternité LABORATOIRE MOLYTOUSSE S.E.F Angle Bd. Mly Youssef & Hassan II Angle Bd. Sidi El Aïach Casablanca - 1052452184	24/12/19	110.90	1200,00
52, Bd Rachid El Fassi de la Fraternité LABORATOIRE MOLYTOUSSE S.E.F Angle Bd. Mly Youssef & Hassan II Angle Bd. Sidi El Aïach Casablanca - 1052452184	24/12/19	110.90	693,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on the upper arch and 1 to 4 on the lower arch				



Cabinet
d'Implantation
Cochléaire

Cabinet Spécialisé
en ORL

الدكتور عبد الحميد بنغالم

Docteur Abdelhamid BENGHALEM

PROFESSEUR AGREGÉ

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Ancien Résident du Collège
de Médecine des Hôpitaux de Paris

MEMBRE DE L'EAONO

Past Président SMORL, PAFOS, SIFORL

Secrétaire Général MAFOS

MEMBRE EXECUTIF IFOS INTERNATIONAL

أستاذ مبرز

أمراض وجراحة الأنف والأنف والحنجرة

عضو الأكاديمية الفرنسية

مقيم سابقاً بالأكاديمية الطبية بباريس

عضو الأكاديمية الأوروبية لجراحة قاعدة الجمجمة

رئيس سابق SMORL, PAFOS, SIFORL

كاتب عام MAFOS

عضو المكتب التنفيذي العالمي

Casablanca, le الدار البيضاء، في

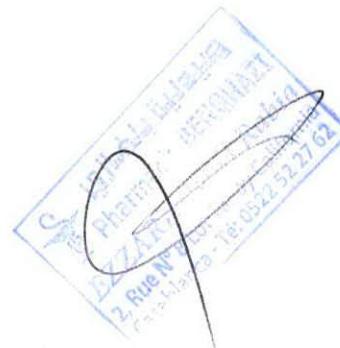
24/12/2019

LARAQUI HOUSSAINI Yacine

1) .SAPHIR 1 GS : 
1 S *2 / J (PDT 10 JRS)

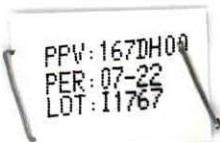
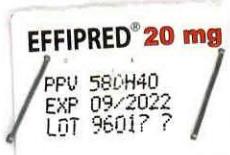
2) .EFFIPRED 20 MG CP : 
3 CP LE MATIN (PD 6 JRS)

3) .PANADOL EXTRA CP : 
1 CP * 2 / J SI DOULEUR



Professeur BENGHALEM

Dr. BENGHALEM A.
PROFESSEUR AGREGÉ
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
58, Bd Rachidi Place de la Fraternité
Casablanca - Tél. 0522 522762



En cas d'urgence, s'adresser à la Clinique RACHIDI - Tél. : 05 22 22 12 96 / 05 22 29 48 36 - Fax : 05 22 22 03 57

58، شارع الراشدي - ساحة الأخوة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - الفاكس : 05 22 26 99 42
58, Bd. Rachidi - Place de la Fraternité - Casablanca - Tél. : 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - Fax : 05 22 26 99 42
E.mail : benghalem@benghalem.ma



Cabinet
d'Implantation
Cochlélair

Cabinet Spécialisé
en ORL

الدكتور عبد الحميد بنغالم

Docteur Abdelhamid BENGHALEM

PROFESSEUR AGREGE

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Ancien Résident du Collège
de Médecine des Hôpitaux de Paris

MEMBRE DE L'EAONO

Past Président SMORL, PAFOS, SIFORL

Secrétaire Général MAFOS

MEMBRE EXECUTIF IFOS INTERNATIONAL

أستاذ مبرز

أمراض وجرأة الانف والحنجرة

عضو الأكاديمية الفرنسية

مقيم ساقاً بالاكاديمية الطبية بباريس

عضو الأكاديمية الأوروبية لجراحة قاعدة الجمجمة

رئيس سابق SMORL, PAFOS, SIFORL

كاتب عام MAFOS

عضو المكتب التنفيذي العالمي

Casablanca, le الدار البيضاء، في

(M^r - M^{me}) - Enfant :

La Rabtaji Hassanji 1/21

- NFS
- UREE GLYCEMIE + IONOGRAMME
- BILAN D'HEMOSTASE
- GROUPAGE
- V.S.
- ASLO
- IDR A LA TUBERCULINE
- T3, T4, TSH.US
- THYROGLOBULINE
- BILAN PHOSPHOCALCIQUE
- BILAN HEPATIQUE
- BILAN LIPIDIQUE
- SEROLOGIE

CLINIQUE RACHIDI
CASABLANCA - Tél. 0522 48 63 65
Fax : 0522 48 63 57

DR. BENGHALEM
PROFESSEUR AGREGE
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris
MEMBRE DE L'EAONO
Past Président SMORL, PAFOS, SIFORL
Secrétaire Général MAFOS
MEMBRE EXECUTIF IFOS INTERNATIONAL

En cas d'urgence, s'adresser à la Clinique RACHIDI - Tél. : 05 22 22 12 96 / 05 22 29 48 36 - Fax : 05 22 22 03 57

58, Bd. Rachidi - Place de la Fraternité - Casablanca - Tél. : 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - الهاتف : 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - شارع الراشدي - ساحة الأخوة - الدار البيضاء - الفاكس : 05 22 26 99 42

E.mail : benghalem@benghalem.ma



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Karaqui
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

De la part du Dr.

P: Benghalen

Nom et Prénom du Patient

Age 18 ans

Date du prélèvement 24/7/2029

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Siège du prélèvement

Nature de l'acte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

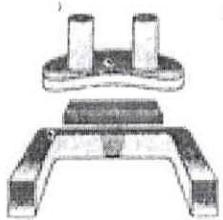
Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles
 - Parité
 - Thérapeutique antérieure ou en cours
 - Durée du cycle
 - Frottis monocouche : Vagin
 - Frottis conventionnel : CBE :

Dr. BENGALEM A.
Professeur Agrégé
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
Exocatégorie
ET CHIRURGIE MAXILLO-ENTOMOLOGIE
Endométriose de la femme de 50 ans

Signature et Cachet



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laila LARAQUI

Casablanca, le 24/12/2019

FACTURE N° : 19/12830

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

1200,00 Dhs

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le 24/12/2019

Pour LARAQUI HOUSSAINI YASSINE

Sur ordonnance du : **Pr BENGHALEM ABDELHAMID**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Bd. Zerkouni - Casablanca - Maroc
Tél.: 022.22.51.31 / 022.2251.34 - Fax : 022.22.50.90

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MOULAY YOUSSEF

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biogiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49 .13.03



093000933

Honoraires

Casablanca , le 25/12/2019

Date Prélèvement : 24/12/2019

CLINIQUE RACHIDI

Dr : BENGHALEM ABDELHAMID

Mle :

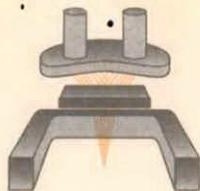
Patient : Mr LARAQUI HOUSSAINI Yassine

N°Chambre

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	107,20
GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS	60	80,40
TAUX DE PROTHROMBINE:T.QUICK	40	53,60
TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE	40	53,60
FIBRINOGENE	40	53,60
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
UREE	30	40,20
IONOGRAMME SANGUIN	160	214,40

Total B :	480,00
Total en DHS :	693,20

LABORATOIRE
MOULAY YOUSSEF
Angle Bd. Moulay Youssef et Hassan 1er
CASABLANCA - Tél : 022 49.13.01/02



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 26/12/19

Nom & Prénom : Mr LARAQUI HOUSSAINI YASSINE
Sur ordonnance du : Pr BENGHALEM ABDELHAMID
Réf. : 19H12599

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 24/12/19
Organe ou siège du prélèvement : Amygdales
Renseignement(s) clinique(s) : Age : 18 ans
Amygdalectomie

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

- 1) Amygdale droite : Pesant 17 grammes, mesurant 3,5 x 2,8 x 1,5 cm, montrant à la coupe, un aspect lobulé chamois.
- 2) Amygdale gauche : Pesant 5 grammes mesurant 3,4 x 2,5 x 1,5 cm, montrant à la coupe, un aspect lobulé chamois.

A l'histologie, les prélèvements réalisés sur les deux amygdales sont d'aspect similaire, montrant une muqueuse polypoïde revêtue d'un épithélium malpighien non kératinisé sans anomalie architecturale ni cytologique tapissant également les nombreuses invaginations dans un chorion occupé par un important infiltrat inflammatoire lymphoïde hyperplasique diffus et folliculaire. Les follicules présentent un centre clair également hyperplasique mais régulièrement entouré d'une couronne lymphocytaire.

On note également au niveau des cryptes, la présence d'un infiltrat inflammatoire neutrophile.

Conclusion : Amygdalectomie bilatérale : aspect histopathologique d'une amygdalite chronique non spécifique avec hyperplasie lymphoïde réactionnelle amygdalienne.
Pas de malignité.

Dr Nouhad BENKIRANE
Dr BENKIRANE Nouhad
ANATOMO - PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
181.22.51.31 - 22.51.34
181.50.59 - FAX: 22.58.90

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biogiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49 .13.03

Casablanca le : 25/12/2019

Code Patient : 19-001850

N°Chambre

Mle :

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 241219-005 Pvt du: 24/12/2019 9:31 ***

Nom : Mr LARAQUI HOUSSAINI Yassine

Demandé par Dr : BENGHALEM ABDELHAMID
CLINIQUE RACHIDI

Page : 1/3

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

HEMOGRAMME : NFS + PLQ

(Technique : Sysmex XS1000)

Globules rouges	:	5,03	10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)
Hémoglobine	:	15,00	g/dl	(13,5 - 16,9)
Hématocrite	:	43,40	%	(40 - 49,4)
VGM	:	86,30	fL	(81,8 - 95,5)
TGMH	:	29,80	pg	(27 - 32,3)
CCMH	:	34,60	g/dl	(32,4 - 35)
Globules blancs	:	5520	/mm ³	(3910 - 10900)
Formule sanguine	:			
Neutrophiles	:	54,2 %	2992,00 /mm ³	(1800 - 6980)
Eosinophiles	:	0,9 %	50,00 /mm ³	(30 - 590)
Basophiles	:	0,4 %	22,00 /mm ³	(10 - 70)
Lymphocytes	:	34,4 %	1899,00 /mm ³	(1260 - 3350)
Monocytes	:	10,1 %	558,00 /mm ³	(290 - 950)
Plaquettes	:	250 000	/mm ³	(166000 - 308000)

GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS

GROUPE SANGUIN REHISUSES	:	O
Rhésus	:	POSITIF



Ghizlane BENNIS
Pharmacien Biogiste

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biogiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49 .13.03

Mr LARAQUI HOUSSAINI Yassine Dossier N° : 241219-005

Page : 2/3

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

Antériorité

TAUX DE PROTHROMBINE:T.QUICK

(Technique : COAG-A-MATE XM)

PATIENT	:	12,60	sec.	
TEMOIN	:	12,20	sec.	
TP	:	99,50	%	(70 - 100)
INR	:	1,03	.	

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE

(Technique : COAG-A-MATE XM)

PATIENT	:	32,10	sec	(+ / - 10 s)
TEMOIN	:	25,00	sec	

TCAP-TCAT : INF à 10 sec	
FIBRINOGENE	:

(Technique : COAG-A-MATE XM)

:

3,50

g/l

(1,62 - 4)

Ghizlane BENNIS
Pharmacien Biogiste

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biogiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49.13.03

Mr LARAQUI HOUSSAINI Yassine Dossier N° : 241219-005

Page : 3/3

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
GLYCEMIE A JEUN (Technique : Glucose HK/Test UV/COBAS CIII)	:	0,92 5,11	g/l mmol/l	(0,7 - 1,1) (3,88 - 6,11)
UREE (Technique : UREE/COBAS C III)	:	0,33 5,50	g/l mmol/l	(0,1 - 0,5) (1,67 - 8,34)

IONOGRAMME SANGUIN

PROTEINES TOTALES (Technique : COLOR/DIRUI)	:	70,00	g/l	(66 - 80)
SODIUM (Na+) (Technique : Photomètre à flamme /CORNING C410)	:	135,00	mEq/l	(135 - 145)
POTASSIUM (K+) (Technique : Photomètre à flamme /CORNING C410)	:	4,00	mEq/l	(3,5 - 5)
CHLORES (Technique : Colorimétrie.Thiocyanate de Hg/Dirui)	:	93,08	mEq/l	(95 - 110)
RESERVE ALCALINE (Technique : Bicarbonate liquide/ COBAS CIII)	:	24,40	mEq/l	(22 - 29)
CALCIUM SERIQUE	:	104,30 2,61	mg/l mmol/l	(86 - 102) (2,15 - 2,55)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Le Biogiste

Ghizlane BENNIS
Pharmacien Biogiste